



COMPTE-RENDU **DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FEVRIER 2021** **EN VISIOCONFERENCE**

L'an deux mil vingt et un, le vingt-quatre février à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni par visioconférence, sous la présidence de Madame Evelyne MARCHAL, Maire.

Etaient présents : Philippe BERRE, Frédéric DOUBROFF, Jean Christophe GENTIL, Catherine LASRY-BELIN, Jean Yves LEFEVRE, Jean Louis LEPEIGNEUX, Evelyne MARCHAL, Patrice MICHON et Bernard VIGNAUX,

Était absente: Isabelle BERTHET LE PROVOST,

Formant la majorité des membres en exercice,

1. Désignation d'un secrétaire de séance

A l'unanimité, Monsieur Bernard VIGNAUX a été élu secrétaire.

2. Approbation des comptes rendus du 18 novembre 2020

Le compte rendu du 19 janvier 2021 a été approuvé à l'unanimité.

3. Demande d'ajout d'une délibération

Madame le Maire demande l'ajout d'une délibération pour la désignation d'un représentant de la Commune auprès du Syndicat mixte des 3 Rivières. La demande a été approuvée à l'unanimité.

4. Désignation du délégué élu auprès du CNAS

Vu la délibération n°2020.07.017 désignant Mme Gwenaëlle VIALA déléguée auprès du CNAS;

Vu la démission du poste de 4^{ème} adjoint au Maire et du mandat de conseiller municipal, de Mme Gwenaëlle VIALA en date du 23 septembre 2020 et actée par Mme la Sous-Préfète de Rambouillet en date du 15 octobre 2020 ;

Considérant la nécessité de désigner un nouveau délégué ;

Le Maire entendu ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DESIGNE Mme Catherine LASRY-BELIN déléguée auprès du CNAS.

5. Désignation du délégué à la Commission Intercommunale d'accessibilité

Vu la délibération du 18 janvier 2021 de la Communauté d'Agglomération Rambouillet Territoires portant création de la commission intercommunale d'accessibilité ;

Considérant que chaque commune membre de la Communauté d' Agglomération Rambouillet Territoires doit désigner un représentant ;

Le Maire entendu ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DESIGNE Mr Philippe BERRE représentant de la commune d'Hermeray à la commission intercommunale d'accessibilité.



6. Répartition des indemnités des élus

Vu la délibération n°2020.07.019 du 10 juillet 2020 portant répartition et versement des indemnités des élus ;

Vu la démission du poste de 4^{ème} adjoint au Maire et du mandat de conseiller municipal, de Mme Gwenaëlle VIALA en date du 23 septembre 2020 et actée par Mme la Sous-Préfète de Rambouillet en date du 15 octobre 2020 ;

Vu la démission des conseillers municipaux Eric NEDELEC, Catherine BRAQUART, Catherine SERGENT et Amandine GAST, en date du 23 septembre 2020 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 15 octobre 2020 portant convocation des électeurs de la Commune d'Hermeray pour l'élection municipale complémentaire partielle les dimanches 6 et 13 décembre 2020 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 18 novembre 2020 portant report de l'élection municipale complémentaire partielle de la commune d'Hermeray compte-tenu du contexte sanitaire ;

Vu la vacance du poste de 4^{ème} adjoint ;

Vu l'arrêté n° 05.2021 du 15 février 2021 portant délégation de fonctions à Mr Frédéric DOUBROFF, conseiller municipal ;

Considérant la nécessité de mettre à jour la répartition de l'enveloppe des indemnités des élus ;

Le Maire entendu ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de répartir l'enveloppe des indemnités des élus comme suit :

MONTANT DE L'ENVELOPPE GLOBALE (maximum autorisé) Soit : indemnité (maximale) du maire + total des indemnités (maximales) des adjoints et conseillers ayant délégation = 38 785,10€

FONCTION	TAUX APPLIQUE	MONTANT MENSUEL BRUT	MONTANT ANNUEL BRUT
Maire	40,3%	1 567,43€	18 809,14€
1er Adjoint	10,7%	416,17€	4 993,99€
2ème Adjoint	10,7%	416,17€	4 993,99€
3ème Adjoint	10,7%	416,17€	4 993,99€
4ème Adjoint	-	-	-
Conseiller municipal délégué	10,7%	416,17€	4 993,99€



7. Définition du nombre de lots du lotissement de la Voie Meunière

Vu la délibération n°2018.07.031 du 03 juillet 2018 portant création du lotissement situé au Chemin de la Voie Meunière, composé de 12 lots dont 1 déjà bâti,

Considérant la création de 11 logements sociaux par la Société I3F sur le hameau de Béchereau et que la création de 12 lots au Chemin de la Voie Meunière engendrera une densification trop importante dans le cœur du village,

Considérant le coût prévisionnel trop élevé des travaux de voirie et réseaux pour la création des 12 lots,

Madame le Maire entendu,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

par 8 voix pour et 1 abstention (Mr Frédéric DOUBROFF),

DECIDE de réduire le nombre de lots à 4.

AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents afférents à la réalisation de ce lotissement.

DIT que le nom du lotissement, le prix des terrains, les critères d'attribution ainsi que la composition de la commission d'attribution seront définis ultérieurement.

8. Désignation d'un représentant de la Commune auprès du Syndicat mixte des 3 Rivières

Vu la délibération n°2020.07.016 proposant la candidature de Mme Catherine SERGENT en vue de l'élection des représentants de Rambouillet Territoires au Syndicat Mixte des 3 Rivières;

Vu la démission du mandat de conseiller municipal, de Mme Catherine SERGENT en date du 23 septembre 2020 ;

Considérant la nécessité de proposer un nouveau représentant ;

Le Maire entendu ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

PROPOSE la candidature de Mr Bernard VIGNAUX, pour siéger au Syndicat Mixte des 3 Rivières.

9. Questions diverses

CMJ : Madame le Maire informe qu'un article sur l'installation du CMJ est sorti dans le journal les Nouvelles.

Troc Plantes: Madame le Maire fait part la tenue de cette manifestation le dimanche 28 mars de 10h à 12h sur le terrain de basket. Ce sera l'occasion pour les jardiniers amateurs de s'échanger des plantes ou objets en rapport avec le jardinage.

Annulation du conseil municipal du 17 février 2021 : Madame le Maire fait part d'un courrier de Monsieur Le Président de Rambouillet Territoires. Il tenait à présenter ses excuses pour son absence. Il y a eu un souci sur son agenda car la réunion était pour lui, prévue la semaine d'après.

Une nouvelle réunion est programmée le 04 mars 2021.

Travaux RD80 : Monsieur Gentil fait part de l'avancée des travaux. A la Villeneuve, les travaux ont déjà bien avancé. Le marquage au sol sera fait le mercredi 3 mars et il restera la plantation des végétaux.

Au Bois Dieu, les travaux d'installation du plateau surélevé et des rampants seront effectués dans les prochains jours.



Panneau photovoltaïque : Monsieur Michon fait part d'une proposition intéressante d'EDF-ENR pour l'installation de panneau photovoltaïque, de fabrication française. Leur proposition permet de réduire considérablement les coûts d'électricité surtout pour les personnes propriétaires de pompes à chaleur. Si le conseil municipal en est d'accord et intéressé, ils peuvent organiser une réunion de présentation, ouverte à la population.

Monsieur Gentil indique qu'un audit énergétique a été fait pour la mairie et l'école, avec une préconisation d'installation de pompe à chaleur. L'installation de panneau photovoltaïque peut aussi être une piste à travailler.

Monsieur Vignaux indique que serait intéressant d'avoir cette réunion et rappelle que sur le plan climatique, l'installation de panneau photovoltaïque est souvent une fausse bonne solution car quand ils viennent de l'étranger, on a plus d'émission de CO2 en amont en construction que ce qu'on en gagnera par la suite.

Après avoir échangé sur le sujet, il a été décidé d'organiser une réunion avec EDF-ENR. La date et les modalités de tenue de cette réunion seront transmises ultérieurement.

Plan de relance: Monsieur Vignaux fait suite à une information de Madame Lasry qui disait que les premiers arrivés seront les premiers servis. Pour être dans les premiers arrivés, il se demande s'il ne faudrait pas faire un groupe de travail pour déterminer les projets car il y a beaucoup de sujets qui nous concernent (investissement communal, urbanisme, énergie, agriculture, écologie,..). Il se propose de préparer la réunion.

Madame le Maire est en accord avec Monsieur Vignaux et lui demande de faire une proposition.

Sécurité : Monsieur Lefevre fait une information sur la sécurisation des hameaux. Il y a 5 aménagements des voies sont prévus cette année.

Pour la vidéo protection, une réunion avec Ingéniery se tiendra la semaine prochaine.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance s'est levée à 18h48.

Philippe BERRE Présent	Isabelle BERTHET LE PROVOST Absente	Frédéric DOUBROFF Présent
Jean Christophe GENTIL Présent	Catherine LASRY-BELIN Présente	Jean-Yves LEFEVRE Présent



Commune d'Hermeray

République Française – Département des Yvelines – Arrondissement et Canton de Rambouillet

Jean-Louis LEPEIGNEUX Présent	Evelyne MARCHAL Présente	Patrice MICHON Présent
Bernard VIGNAUX Présent		